

COMMUNE DE BULLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020

SUR CONVOCATION FAITE LE 11 MAI 2020

11 membres présents

Secrétaire : GUITARD Dylan

Le Maire en exercice, Dominique MENETRIER donne le résultat des élections municipales qui se sont déroulées le dimanche 15 Mars 2020.

311 inscrits, 178 votants, 4 bulletins nuls soit 174 suffrages exprimés.

Ont été élus

**Mme PERRARD Christelle avec 165 voix**

**M. ANDRE Romain avec 163 voix**

**M. CHAMBELLAND Cédric avec 159 voix**

**M. GUITARD Dylan avec 156 voix**

**M. MULLER Loïc avec 155 voix**

**Mme FLEURY Elsa avec 149 voix**

**M. PONTARLIER Maxime avec 148 voix**

**Mme MOREL Sophie avec 135 voix**

**M. ANDRE Christophe avec 134 voix**

**M. JEANNIN Pierre avec 125 voix**

**M. GARNIER Pierrick avec 107 voix**

Il déclare donc le Conseil Municipal installé et donne ensuite la présidence au doyen de l'assemblée, M. Christophe ANDRE qui procède à l'appel des nouveaux élus et constate qu'ils sont tous présents.

Il procède alors à l'élection du Maire.

1<sup>er</sup> tour M. ANDRE Christophe est candidat. 11 votants, 10 voix, 1 bulletin blanc

M. ANDRE Christophe est élu Maire

Le Maire prend la présidence du Conseil Municipal et propose de prendre une délibération pour élire 3 adjoints. Après vote, cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Le Maire procède alors à l'élection du 1<sup>er</sup> adjoint

1<sup>er</sup> tour M. CHAMBELLAND Cédric est candidat. 11 votants, 10 voix, 1 bulletin blanc

M. CHAMBELLAND Cédric est élu 1<sup>er</sup> adjoint.

Le Maire procède alors à l'élection du 2<sup>ème</sup> adjoint

1<sup>er</sup> tour Mme MOREL Sophie est candidate. 11 votants, 10 voix, 1 bulletin blanc

Mme MOREL Sophie est élue 2<sup>ème</sup> adjointe.

Le Maire procède alors à l'élection du 3<sup>ème</sup> adjoint

1<sup>er</sup> tour Mme PERRARD Christelle est candidate. 11 votants, 10 voix, 1 bulletin blanc

Mme PERRARD est élue 3<sup>ème</sup> adjointe.

Il déclare M. ANDRE Christophe, Maire et M. CHAMBELLAND Cédric, 1<sup>er</sup> adjoint, délégués communautaires auprès de la Communauté de Communes Frasne-Drugeon

La séance est levée à 21 H 30

Le secrétaire